

## COMMUNIQUÉ

---

### SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE ENTRE LES MEMBRES FONDATEURS

---

**Gaspé, le 28 avril 2010** – Trois organisations se concertent pour créer un centre d'innovation en pêches, aquaculture, transformation et valorisation de la biomasse aquatique. À cet effet, elles sont fières d'annoncer la signature, le 15 avril dernier, de leur entente-cadre par MM. Marc Dion, sous-ministre au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Roland Auger, directeur du Cégep de la Gaspésie et des Îles, Michel Ringuet, recteur, et Alain Caron, secrétaire général de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ainsi que Pierre Michaud, directeur général intérimaire du nouveau centre.

Par cette signature, ces organisations expriment leur engagement à agir ensemble pour relever les défis de l'innovation. Elles conviennent donc de rassembler au sein d'un même organisme à but non lucratif leurs ressources de recherche et développement et d'appui aux entreprises vouées au secteur des pêches et de l'aquaculture.

« Cette étape significative conduira à la mise en œuvre des opérations du nouveau Centre d'innovation d'ici la fin du mois de juin. Le Centre rassemblera une masse critique d'experts qui offrira des services innovants dans l'ensemble du Québec, pour les différentes phases du continuum d'innovation dans le secteur des pêches et de l'aquaculture », a indiqué M. Marc Dion, du MAPAQ.

En préparation depuis près d'un an, le Centre réunit cinq groupes, comptant près de quatre-vingt-dix employés, déjà reconnus pour leur expertise multidisciplinaire, pour la qualité de leurs actions et pour leurs compétences dans le développement de solutions novatrices. Il s'agit du Centre aquacole marin du MAPAQ et de Halieutec du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Grande-Rivière, du Centre maricole des Îles-de-la-Madeleine du MAPAQ, des équipes de recherche de l'UQAR basées dans les centres de recherche du MAPAQ et du Centre technologique des produits aquatiques du MAPAQ à Gaspé. Le Centre compte aussi assurer une présence soutenue sur la Côte-Nord par le positionnement de ressources professionnelles et techniques, au cœur des principales zones productrices de cette région.

« Nous utiliserons de façon synergique et optimale les ressources et les infrastructures pour assurer une meilleure accessibilité de l'industrie à des services en innovation », a ajouté M. Roland Auger du cégep. M. Michel Ringuet, de l'UQAR, a indiqué que « l'initiative apportera une contribution importante à la pérennité de l'innovation pour le secteur ».

Le Centre d'innovation renforcera la capacité du secteur des pêches et de l'aquaculture à occuper des créneaux d'excellence sur les marchés. Il mènera des projets de recherche et développement et de transfert technologique. Il offrira des services d'aide technique et de monitoring, de diffusion et d'information.

- 30 -

**Information :**

M<sup>me</sup> Julie Rousseau  
Communications, Centre d'innovation  
418 368-7673